



INGÉNIEUR AGRONOME « ARCHITECTURE DU PAYSAGE »



Présentation

L'objectif de la filière de formation "Architecture du Paysage" est de former des spécialistes de l'aménagement du paysage dans toutes ses composantes depuis le simple aménagement d'un jardin de loisirs jusqu'au projet d'aménagement à grande échelle. L'Architecte- paysagiste doit pouvoir répondre aux besoins du pays en ce qui concerne l'analyse des sites, la conception paysagère, la maîtrise d'œuvre et la réalisation des projets d'aménagement du paysage. La formation est aussi bien conceptuelle que technique pour permettre la conception des projets d'aménagement, les études techniques ainsi que l'élaboration des cahiers des charges pour les appels d'offres et le suivi des chantiers de réalisation.

Le cursus Bac + 5, Ingénieur d'État en Agronomie spécialisé en Protection des Plantes (PP), s'étale sur 2 cycles de formation :

- Un cycle préparatoire de 2 années pour la formation de base des étudiants. La première année correspond à l'Année Préparatoire aux Études Supérieures en Agriculture (APESA), et la deuxième année est spécifique à la formation en agronomie. Ce cycle (2 années) se déroule entièrement à Rabat (IAV Hassan II).
- Un cycle d'ingénieur de 3 années au cœur de la région de Souss Massa, au niveau du Complexe Horticole d'Agadir, pour l'approfondissement des connaissances et des compétences nécessaires, la professionnalisation de la formation, et le développement de l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat.



Durée
5 années



Lieu

IAV Hassan II à Rabat (Cycle préparatoire)
Complexe Horticole d'Agadir (Cycle d'Ingénieur)



Rythme
Temps plein



Langue
Français



Admission



ADMISSION INFORMATION

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ACCÈS, LE DOSSIER ET LES MODALITÉS D'INSCRIPTION, VEUILLEZ CONTACTER L'ADMINISTRATION ET/OU CONSULTER NOTRE SITE WEB



www.cha-agadir.ma



Programme

Cycle préparatoire (2 ans)

Mathématiques	Physiques
Chimie	Géologie
Biologie	Statistiques
Sciences du vivant	Sciences du climat et de la terre
Sciences économiques et sociales	Langues, expression et communication
Travaux dirigés et Travaux Pratiques	Stage de découverte de la nature
Stage ruralisme	

Cycle d'Ingénieur (3 ans)

Semestre 1

Module 1 : Bio-statistique appliquée et informatique	Module 2 : Sciences agronomiques et horticoles
Module 3 : Sciences du Sol, Machinisme et Hydraulique	Module 4 : Stage d'initiation horticole I
Module 5 : Gestion et droit du travail	Module 6 : langues et communication

Semestre 2

Module 7 : Productions animales et halieutiques	Module 8 : Ressources naturelles et biodiversité
Module 9 : Bases de l'irrigation et de la fertilisation	Module 10 : Phytopathologie
Module 11 : Animaux nuisibles et adventices des cultures	Module 12 : Stage d'initiation horticole II - Voyage d'études
Module 13 : Stratégies agricoles et management de projets	Module 14 : Langues et communication

Semestre 3

Module 15 : Biométrie et informatique	Module 16 : Techniques de l'ingénieur
Module 17 : Expression graphique I	Module 18 : Initiation à la conception des projets d'aménagement
Module 19 : Économie, gestion et marketing	Module 20 : Langues et communication
Module 21 : Stage en gestion des espaces verts	

Semestre 4

Module 22 : Expression graphique II	Module 23 : Art, espace et patrimoine
Module 24 : Conception des projets de paysages	Module 25 : Environnement et aménagement
Module 26 : Gestion des entreprises d'espaces verts	Module 27 : Outils de contrôle et de gestion
Module 28 : Langues et communication	Module 29 : Voyage d'études

Semestre 5

Module 30 : Végétal et projet de paysage	Module 31 : Conception des projets de paysage II
Module 32 : Paysage et espace urbain	Module 33 : Grand paysage et territoires
Module 34 : Maîtrise d'œuvre	Module 35 : Présentation des projets d'aménagement
Module 36 : Entrepreneurat et création d'entreprises	

Stages

Stage pratique en cultures horticoles I	Stage pratique en cultures horticoles II
Stage en gestion des espaces verts	Voyage d'études

Projet de Fin d'Études

Le projet de fin d'études se déroulera sur la totalité du 6ème semestre. Comme la formation en architecture du paysage doit être professionnalisante, les étudiants, en fin de formation, intégreront soit une entreprise soit un bureau d'études pour s'initier à la vie professionnelle et s'exercer au métier durant une période de stage d'un mois minimum. Ce stage devra initier un thème de réflexion qui constituera le sujet du mémoire de fin d'études qui sera élaboré durant 2 à 3 mois. Le lieu du stage peut concerner n'importe quelle région du Maroc en fonction des possibilités et des modalités d'accueil.



Carrière

Diplôme

Ingénieur d'État en Agronomie, spécialité « Architecture du Paysage »

Profil / Compétences à acquérir

Le profil visé par la formation est celui d'architecte-paysagiste, un spécialiste de l'aménagement des espaces libres (non construits) en vue d'en améliorer les aspects esthétiques et fonctionnels. L'intervention des architecte-paysagistes permettra de développer des projets d'aménagement pour harmoniser les projets urbains et pour intégrer les aménagements d'infrastructure et de loisirs dans l'environnement. Par ailleurs, et comme le Maroc dispose de paysages et d'espaces naturels de valeur patrimoniale, les architecte-paysagistes joueront un rôle primordial dans la sensibilisation à cette valeur et dans la préservation du patrimoine.

La formation permettra aux lauréats d'acquérir les compétences suivantes :

- Maîtriser les techniques paysagères et les connaissances approfondies des végétaux et des matériaux
- Maîtriser la composition paysagère pour concevoir des projets d'aménagement
- Analyser les sites pour établir des diagnostics précis et ciblés, les diagnostics pouvant être d'ordre paysager ou environnemental
- La maîtrise d'œuvre pour détailler et décrire les projets conçus
- Proposer de solutions techniques alternatives, grâce à une connaissance spécifique et actualisée des innovations techniques dans le domaine du paysage
- Maîtriser les logiciels et outils informatiques (conception, plan...)
- Développer des habiletés à établir des mesures, des mécanismes et des outils en vue d'évaluer, de conserver, de mettre en valeur, de développer et de gérer les paysages
- Planifier, organiser, optimiser, coordonner plusieurs chantiers d'aménagement
- Suivre l'exécution des travaux de réalisation
- Analyser la dimension paysagère des grands schémas d'aménagement et la qualité concrète des espaces
- Collecter, centraliser, analyser les données des chantiers (techniques et financières...)
- Maîtriser les procédures administratives notamment dans le cadre des marchés d'appel d'offres publics
- Élaborer les documents descriptifs

Débouchés

Les lauréats architecte-paysagistes peuvent travailler entre autres :

Dans le secteur public :

- Collectivités locales (services des espaces verts et plantations, services de l'environnement, services de l'urbanisme...)
- Administrations publiques ou semi-publiques
- Agences de développement
- Agences d'aménagement

Dans le secteur privé :

- Cabinets de paysagistes indépendants
- Cabinets d'architectes-urbanistes
- Bureaux d'études
- Grands promoteurs immobiliers
- Entreprises privées chargées de la création, la gestion et l'entretien des espaces verts
- Pépinières professionnelles

L'architecte paysagiste pourra aussi changer de statut et créer son entreprise (bureau d'études, cabinet de paysagiste...), ou suivre des formations complémentaires pour atteindre un niveau de maîtrise plus élevé.



Complexe Horticole d'Agadir,
B.P. 121 Ait Melloul 80150 - Agadir
Tél : 05 28 24 10 06/ 05 28 24 01 55
Fax : 05 28 24 22 43 - contact@cha-agadir.ma
www.cha-agadir.ma